

# Belgique : des « réfugiés » palestiniens font des vidéos où ils s'amuse à harceler les Juifs dans la rue

écrit par Jules Ferry | 20 janvier 2021



Sur des patins, roulant à toute vitesse, deux frères « palestiniens » harcèlent des Juifs pour faire le buzz sur YouTube : les vidéos originales, supprimées depuis, ont été vues des millions de fois.

Ils ont un grand nombre d'adeptes, qu'ils touchent avec leurs vidéos.

La chaîne d'Adam Saleh, 4,81 M d'abonnés (promotion de l'islam, mises en scènes et autres singeries halal...) : [https://www.youtube.com/channel/UC-fouMSM9Zot3x8Hw2\\_Y5yw](https://www.youtube.com/channel/UC-fouMSM9Zot3x8Hw2_Y5yw)

Ils harcèlent les passants juifs.

Dans les vidéos de YouTube, nous voyons Amjad et Adham Saleh, frères jumeaux de Gaza, qui s'amuse à semer la haine dans les rues et les sentiers du quartier juif d'Anvers.

**Ils passent à grande vitesse devant les gens, brandissant**

**un drapeau palestinien et criant haut et fort « Palestine Libre ».**

**Petite compilation des vidéos « amusantes » :**

*[réalisée par le media [JoodsActueel.be](http://JoodsActueel.be), qui dénonce ces agissements]*

Dans leurs vidéos, ils admettent eux-mêmes qu'ils sont à la recherche d'une provocation.

Le député de la N-VA Michael Freilich [rédacteur en chef de [JoodsActueel.be](http://JoodsActueel.be) pendant 12 ans], condamne ce comportement et met en garde contre l'importation du conflit du Moyen-Orient dans nos rues.

**« Ces frères jumeaux sont originaires de Gaza et ont fui en Belgique il y a cinq ans. Ici, ils ont obtenu l'asile, un logement et un emploi. C'est dommage qu'ils dérangent les gens, ils devraient le savoir. D'ailleurs, les Juifs d'Anvers ne sont pas du tout des citoyens israéliens, mais des Flamands ».**

Ils s'en prennent ouvertement à la communauté juive : mais ils ne risquent rien ou si peu...

Tant qu'il n'y aura pas expulsion immédiate...

Le CMF a déposé une plainte auprès de l'UNIA et a demandé à l'agence d'enquêter sur cette affaire. Selon les experts juridiques, il s'agit de diverses infractions, telles que la violation du code de la route (!) et le harcèlement avec la circonstance aggravante que les Juifs sont spécifiquement visés (antisémitisme).

Avec ce genre d'armes, on n'ira pas très loin : ce type de comportement dans une Belgique tellement tolérante n'aura guère de conséquences.

Un bon avocat et ces virées seront qualifiées de petites farces.

Enfin, les vidéos en question soulèvent des questions sur l'intégration des « *réfugiés* ».

**Comme disait Lapalisse : *Importez la m..., vous retrouverez la m... chez vous.***

Source :  
<https://joodsactueel.be/2021/01/13/michael-freilich-palestijns-e-skaters-die-joden-belagen-moet-stoppen/>